



Atelier Epreuve E7-2

Session lancement rénovation BTSA GF
Dijon 14-16 mai 2012



Capacité C10-4 : Apporter des conseils et un appui technique

C'est une épreuve pratique avec production d'un écrit

Il s'agit d'évaluer la démarche méthodologique mise en œuvre par le candidat pour répondre à une demande de conseils et d'appui techniques, en s'appuyant sur des observations de terrain documentées et sur l'analyse de cette demande.

Epreuve E7-2 : exemple



- Observations de terrain 1 heure en forêt
- 2 examinateurs – un petit nombre de candidats (12 à 14 candidats, 16 au grand maximum)
- 2 emplacements différents
- 1 problématique gestion à long terme
- 1 problématique de mobilisation à court terme

Remise d'éléments d'information (2 pages max) en forêt

Rédaction de la fiche 2 heures en salle à partir d'une demande écrite 2 pages max. que les candidats découvrent en salle

Le candidat doit répondre aux deux problématiques

L'épreuve E7-2 s'appuie sur



L'observation de terrain assortie d'éléments d'information complémentaires relatifs à la propriété et à l'emplacement ainsi que de la demande de conseil ou d'appui technique du propriétaire

Un seul emplacement. Pour ne pas mélanger les deux problématiques, les bois à mobiliser devront être identifiés sur le terrain (marques ou rubans)

Les éléments d'information peuvent être par exemple une fiche recto-verso station/peuplement avec les informations correspondant aux mesures chronophages (dendrométrie, sondage pédologique, relevé botanique...)

la fiche peut également contenir des éléments de prix de bois et des normes de classement (voir si cela est utile en fonction de l'emplacement).

Remarque : les examinateurs n'orientent pas les observations

Les éléments d'information ainsi qu'une calculatrice comportant uniquement les 4 opérations constituent le seul matériel autorisé au cours de l'observation (cf Note de service)

La forme de la fiche de conseil ou d'appui technique est laissée libre

L'évaluation est réalisée par les deux examinateurs qui ont accompagné les candidats sur le terrain.

Le terrain doit permettre de poser deux problématiques :

Gestion à moyen et long terme

Mobilisation à court terme

- En fonction de la demande, le candidat proposera un itinéraire technique détaillé sur le long/moyen terme
- En fonction de la demande, le candidat proposera les étapes détaillées d'une organisation de chantier de mobilisation des bois à court terme

Epreuve E7-2

Le candidat doit :



- Analyser la demande de conseil ou d'appui techniques en dégagant les éléments de contexte, en identifiant les potentialités et contraintes de gestion ou les conditions de mobilisation, en repérant les enjeux et finalités
- Argumenter les différentes étapes du conseil.
- Réaliser une analyse critique du conseil ou de l'appui technique donné au propriétaire en s'appuyant sur l'expérience vécue.

Epreuve E7-2 : quelques pistes possibles de situations d'évaluation

Observations de terrain 1 heure (temps de lecture des documents inclus)

Mobiliser BO, BI, BE possibles

Peuplements possibles : tous les peuplements à l'exception des jeunes peuplements ne pouvant pas faire l'objet d'une mobilisation

Surface à observer : 1ha maximum, qu'on suppose représentatif d'une parcelle

**Pas de communication entre les candidats en forêt,
entre la forêt et la salle**

**Pas de demande contraire à une gestion durable (ne
pas pousser le candidat à la faute)**

**La demande du propriétaire peut être précise :
problème sanitaire, remise en question de la
sylviculture pratiquée, gestion de contraintes liées à
l'emplacement de la propriété...)**

- Le groupe propose d'articuler la grille de notation en 3 critères (cf NDS):
- Analyse de la demande dans son contexte sur 6 points
 - Argumentation des étapes du conseil ou de l'appui technique au propriétaire sur 8 points
 - Construction du conseil ou de l'appui technique sur 6 points

Epreuve E7-2 sur 6 points

Analyse de la demande
dans son contexte

Mobilisation des observations
appropriées réalisées sur le
terrain

Choix et hiérarchisation des
éléments déterminants du
contexte

Détermination et prise en
compte des potentialités, des
atouts, des risques et des
contraintes

Repérage des enjeux et
finalités prépondérants

Respect de la demande

Epreuve E7-2 sur 8 points



Argumentation du conseil
et de l'appui technique
au propriétaire

Justification des choix par
les éléments écologiques,
sylvicoles, économiques,
juridiques et administratifs
pertinents

Diversité des arguments

Analyse critique des choix
réalisés en référence à
l'expérience vécue, aux
observations et données
recueillies

Epreuve E7-2 sur 6 points



Construction d'un conseil
ou d'un appui technique

Cohérence des
propositions avec la
demande et le contexte
définis

Logique des étapes
proposées dans le conseil
Clarté du message pour
un propriétaire

Epreuve E7-2 : propositions des groupes de travail



- Les jurys préparent des sites, en lien avec une demande professionnelle à formuler ou reformuler, informations, demandes < 2 mois avant l'examen
- une (des?) journée(s) de réunion en 2012-2013 avec un site pilote et des «cobayes» pour tester en vraie grandeur. Formaliser des recommandations au jury
- une concertation des 3 centres d'examen sur la rédaction des fiches et des demandes